

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DU BUREAU NATIONAL 

SYNDICAT NATIONAL
DES CONTRÔLEURS
DU TRAFIC AÉRIEN

GS 32 heures : des ressources insuffisantes

Ce GS 32 heures s'est déroulé dans les mêmes conditions que le précédent : des ressources humaines insuffisantes comparées aux besoins des organismes ! L'administration continue donc les mesures transitoires de gestion initiées en janvier. Le SNCTA dénonce une nouvelle fois cette situation obligeant à devoir faire des choix entre les organismes de la navigation aérienne et qui, *in fine*, aboutissent à une dégradation globale du service rendu et des conditions de travail des contrôleurs. Les choix faits et la stratégie de gestion sont de la responsabilité de l'administration et le SNCTA les réproouve.

Les recrutements insuffisants décidés au Protocole 2013, dénoncés par le SNCTA et démontrés par la mission Vernhes sont les sorties ÉNAC qui manquent aujourd'hui.

Avec, en 2017, seulement 72 ressources ICNA pour faire face à 120 départs à la retraite, l'administration reconnaît de grosses difficultés de gestion qui lui imposent de faire des arbitrages. La démonstration de ce que dit le SNCTA depuis des années est hélas faite et, en attendant les recrutements du protocole 2017, ce sont les contrôleurs qui en subissent les conséquences !

Pour les ICNA : aucune sortie ÉNAC car toutes affectées en GT effectif en janvier !

Pour les TSEEAC : 11 sorties ÉNAC (promo 15A) et 1 emploi réservé L. 4139-3 (militaire).

Pays d'outre-mer

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
St-Pierre et Miquelon	5	0	0	0	0
Nouméa	19	-2	2	0	0
Tahiti	38	-2	4	0	0

Saint-Pierre : le SNCTA demande la reconnaissance d'un

poste d'adjoint au chef CA. L'administration accepte de reconnaître cette fonction en nommant un adjoint chef CA mais sans changer les effectifs présents.

Nouméa : delta -2 avec 2 CDQi dont 1 détaché projet SNA.

Tahiti : delta -2 avec 2 détachés et un deuxième CDQi.

SNA Antilles Guyane

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Pointe-à-Pitre	38	-2	0	0	0
Martinique Aimé Césaire	31	+2	0	0	0
Cayenne	23	-1	4	0	0

Pointe-à-Pitre : delta -2, révision du BO en cours. Le SNCTA demande un objectif de gestion à +2 pour éviter la situation de sous-effectif connue en Martinique lors de la révision du BO.

Il demande par ailleurs la création d'expert opérationnel *SESAIRE*. L'administration accepte l'objectif de gestion qui n'entraîne pas d'affectation. Le détaché *SESAIRE* sera nommé CDQi.

Martinique : 2 CDQi et un objectif de gestion à 33.

Cayenne : un détaché Cacao 2 et un objectif de gestion à 25. Le détaché Cacao 2 sera considéré comme un CDQi. Il sera rappelé aux sorties ÉNAC qu'elles peuvent se porter volontaires pour Cayenne.

SNA Océan indien

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Saint-Denis	20	0	0	0	0

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Dzaoudzi Pamandzi	7	-1	0	1	0

Dzaoudzi : 1 sortie ÉNAC volontaire.



SNA Centre-Est

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Lyon	88	-7	2	0	0
Clermont-Ferrand	39	-1	1	0	0
Chambéry	14	0	0	0	0

Lyon : l'administration voulait n'affecter personne en application d'une mesure de gestion. Le SNCTA obtient l'affectation de 2 AVE.

Clermont-Ferrand : 2 CDQi dont un détaché national FH.

SNA Nord

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Lille	43	+1	0	0	0
Melun	21	+4	0	0	0
Beauvais	17	+3	1	0	0
Rouen	12	+1	0	0	0

Lille : delta +1 avec un détaché. L'administration annonce une mesure de gestion à -2 qui ne change rien au résultat du GS.

SNA Nord-Est

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Bâle-Mulhouse	66	-2	0	0	0
Strasbourg	58	-7	3	0	0
Metz-Nancy-Lorraine	11	+1	0	0	0
Saint-Yan	9	-1	1	0	0

Bâle : l'administration applique sa mesure de gestion et refuse de compenser le delta.

SNA Ouest

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Nantes	50	+5	2	0	0
Rennes	28	0	0	0	0
Deauville	14	-1	1	0	0
Brest	24	-5	3	0	0

Nantes : objectif de gestion à 59 pour NDDL. Mesure de gestion à -1. Initialement l'administration proposait donc 3 AVE mais remis en cause par d'autres syndicats.

SNA région parisienne

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Le Bourget	30	-3	3	0	0
Pontoise	12	-1	1	0	0

Le Bourget : pas de mesure de gestion compte tenu des projets espaces.

Pontoise : 1 CDQi non décompté.

Étampes : 1 AVE et 1 emploi réservé L. 4139-3 (militaire).

Meaux : nouveau BO.

CDG Vigie trafic : important *turn-over* : 1 AVE + 1 ÉNAC.

Toussus : important *turn-over* : 2 ÉNAC.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Grenoble Isère	9	+1	0	0	0
Grenoble Le Versoud	7	-2	2	0	0
Lyon Bron	11	0	0	0	0
Annecy Methey	6	+1	0	0	0
Saint-Étienne Bouthéon	7	0	0	0	0

Saint-Étienne : l'administration refuse la demande du SNCTA de suralimenter d'une AVE pour prendre en compte le projet de *ground tower*.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Albert Bray	3	+1	0	0	0
Châlon Vatry	7	-1	1	0	0
Le Touquet	6	+1	0	0	0
Merville Calonne	5	0	0	0	0

Melun : objectif de gestion à +2.

Beauvais : 1 AVE pour la reprise d'espace liée au SIV Ouest parisien.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Colmar Houssen	5	0	0	0	0
Dôle Davaux	5	0	0	0	0

Strasbourg : l'administration annonce une mesure de gestion à -4 et refuse de compenser en totalité le delta.

Metz-Nancy-Lorraine : nouveau BO. Objectif de gestion à +1. 1 CDQi compense l'absence d'un adjoint chef CA.

Saint-Yan : 1 CDQi compense l'absence d'un adjoint chef CA.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Caen Carpiquet	7	+1	0	0	0
Dinard Saint-Malo	7	+1	0	0	0
Quimper Pluguffan	6	+2	0	0	0
Saint-Nazaire Montoir	4	+4	0	0	0

Brest : l'administration applique sa mesure de gestion à -2 et refuse de compenser en totalité le delta.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Chavenay Villepreux	8	0	0	0	0
Étampes Mondésir	8	-2	1	0	1
Lognes Émerainville	12	0	0	0	0
Meaux Esbly	6	+1	0	0	0
Issy-les-Moulineaux	6	+1	0	0	0
CDG Vigie trafic	38	0	1	1	0
Saint-Cyr-l'École	8	-1	0	1	0
Toussus le Noble	16	0	0	2	0



SNA Sud

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Toulouse	66	-5	3	0	0
Limoges	18	+4	0	0	0
Rodez	6	+4	2*	0	0

Toulouse : l'administration applique sa mesure de gestion de -2 et refuse de compenser en totalité le delta. Elle compte sur une sur-affectation suite au déclassement de Rodez (2 contrôleurs de Rodez auront en effet cette possibilité à la prochaine CAP).

SNA Sud-Est

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Nice	96	-1	0	0	0
Ajaccio	31	-1	0	0	0
Bastia	31	+1	0	0	0

Nice : l'administration applique sa mesure de gestion et refuse de compenser le delta.

Ajaccio : CDQi maintenu en attendant la qualification de l'adjoint chef CA. L'administration applique sa mesure de gestion et refuse de compenser le delta.

SNA Sud-Ouest

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Bordeaux	63	-11	4	0	0
Pyrénées	48	0	0	0	0
Poitiers	18	0	0	0	0
Biarritz	18	0	0	0	0
La Rochelle	12	0	0	0	0

Bordeaux : nouveau BO en vue de la reprise de La Rochelle. Alimentation prévue : 4 par CAP jusqu'à ce que BO soit atteint.

SNA Sud-Sud-Est

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Marseille	77	-2	2	0	0
Montpellier	50	+2	0	0	0

Marseille : pas de mesure de gestion compte tenu des projets espaces. 2 AVE conditionnés à la réalisation du projet IAM.

Montpellier : pour information, mesure de gestion à +1.

Perpignan : jusqu'à présent, le terrain a fonctionné à 9+1 ; un des deux AVE dépendra des travaux menés avec la DO sur le tour de service.

Recrutements internes 2017

Sur les 12 postes ouverts en examen professionnel, les 15 en sélection professionnelle, et les 12 en concours interne, seuls 13 ont été pourvus, soit un déficit de 26 qui devront être reportés sur le concours externe. 12 le seront en complétant la promo ICNA 17A entrant à l'ÉNAC à l'automne. Le SNCTA est déterminé à voir le report des 14 recrutements restants concrétisé lors de la loi de finance 2018 votée par le Parlement en décembre 2017.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Agen la Garenne	8	0	0	0	0
Brive Souillac	4	0	0	1	0
Carcassonne Salvaza	7	0	0	0	0
Muret l'Herm	6	-2	2	0	0
Toulouse Lasbordes	7	0	0	0	0

Rodez : objectif de gestion à +1, ressources TSEEAC.

Brive : objectif d'alimentation à 5.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Calvi Sainte Catherine	8	-1	0	1	0
Cannes Mandelieu	13	+1	1	1	0
Figari Sud Corse	10	-2	0	2	0

Cannes : objectif de gestion obtenu à 15, d'où 1 AVE. Le SNCTA a également demandé et obtenu une affectation supplémentaire en lien avec le projet DAT de Quai du large.

Figari et Calvi : le SNCTA obtient des ressources sûres (ÉNAC).

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Bergerac Roumanière	7	-1	2	0	0
Biscarrosse Parentis	4	+1	0	0	0
Châteauroux Déols	3	0	0	0	0

Pyrénées : 2 CDQi.

Biarritz : 1 CDQi, toujours non décompté.

Bergerac : le SNCTA a demandé une affectation supplémentaire en lien avec le projet DAT.

	B.O.	(Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Perpignan	9	-1	2*	0	0
Aix-les-Milles	7	0	0	0	0
Avignon Caumont	10	+1	0	0	0
Nîmes	9	0	1*	1	0
Béziers Vias	7	0	0	0	0

Nîmes : objectif d'alimentation de l'administration à 10. Le SNCTA demande une ressource supplémentaire : l'AVE dépendra des travaux menés avec la DO sur le tour de service.

DCC

L'administration n'avait pas de chiffres à présenter en séance.

Une réunion téléphonique avec les organisations syndicales est prévue fin août.

Pour rappel, le DCC de Salon-de-Provence sera fermé le 31 juillet 2017.

